N° Etudiant(e) : _____

😊

Pourquoi les étudiants en système d'information ne craignent-ils jamais les examens ?

Parce qu'ils savent déjà comment "analyser" la situation, "traiter" les informations et "transmettre" les réponses !

😊

Bonjour,

Cet examen se présente en 2 parties :

1. Restitution : Traduire de manière synthétique quelques notions de cours,
2. Réflexion : Positionner les notions de cours au regard d'une problématique, un dispositif organisationnel et technique, d'un phénomène de société

Pas de documents autorisés

Merci de répondre sur le sujet d'examen

Je vous souhaite bon courage pour l'examen et de très bonnes fêtes de fin d'année

Samuel PARFOURU

Partie 1 : Restitution

Donnée Information Connaissance (DIC) et Rationalité limitée

En quoi la connaissance constitue un modèle interprétatif permettant de traduire les données en information ? votre réponse peut nécessiter de définir les notions de donnée, d'information et de connaissance. Vous pouvez illustrer votre réponse avec un exemple.

En lien avec votre réponse précédente expliquez la notion de Rationalité limitée ? Vous pouvez illustrer votre réponse avec un exemple.

Le modèle de dynamique de création des connaissances de Nonaka et Takeuchi

La figure suivante illustre le modèle SECI de Nonaka et Takeuchi :

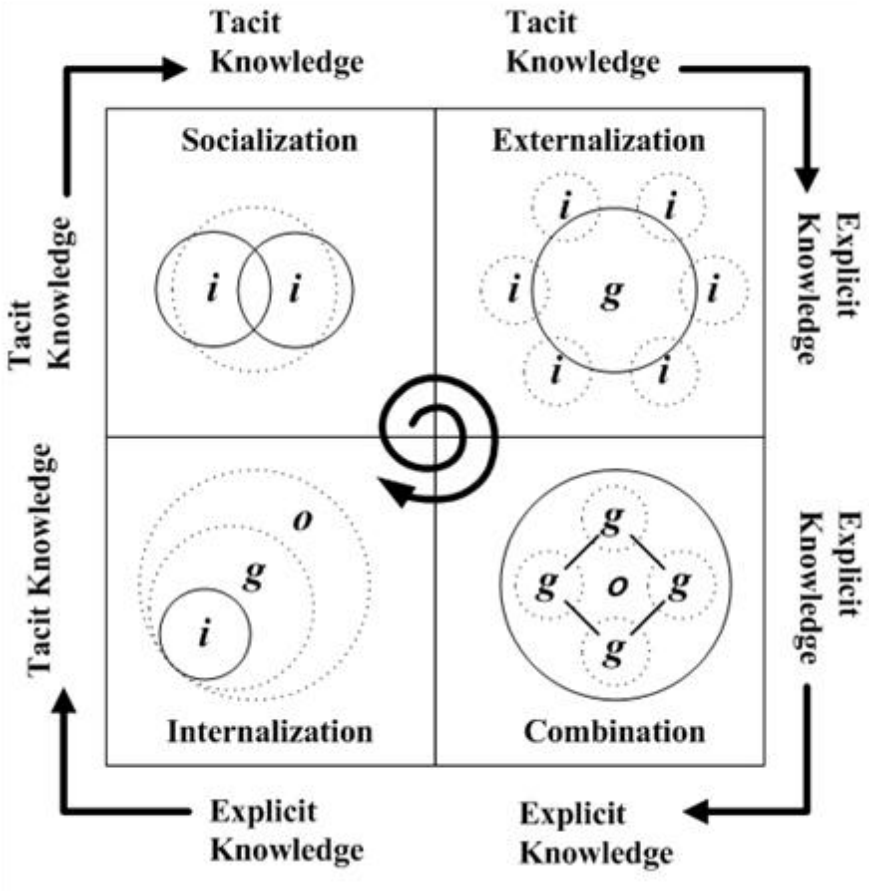

Figure 1 Modèle SECI (Légende : i – individual / g – group / o -organization)

- **En s'appuyant sur le modèle SECI et sa dynamique en 4 phases, expliquez en quoi des inventions comme l'écriture, l'imprimerie et l'Internet (au sens World Wide Web) ont impacté la conversion de l'information en connaissances tacites et explicites au sein d'une organisation ?**

Partie II : Réflexion

Un article texte est disponible en page 10 du présent document

En vous appuyant sur les notions et modèles présentés dans le cours de « Management des Connaissances Organisationnelles », sous la forme d'une courte synthèse, expliquez en quoi le CIGREF représente s'inscrit dans une démarche de gestion des connaissances ?

VOUS POUVEZ DESOLIDARISER L'ARTICLE DE VOTRE COPIE

LE CIGREF

Le CIGREF est une association française créée en 1970 qui regroupe des grandes entreprises utilisatrices de l'informatique. Son nom complet est "Club Informatique des Grandes Entreprises Françaises". L'objectif principal du CIGREF est de favoriser le développement de l'informatique au sein des grandes entreprises et d'encourager l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les membres et ainsi permettre aux responsables informatiques de ces entreprises de collaborer, d'échanger des idées et d'anticiper les évolutions technologiques.

Le CIGREF compte parmi ses membres des entreprises de divers secteurs, notamment l'industrie, les services, la finance, la distribution, et d'autres. Les membres sont des grandes entreprises françaises. Ces entreprises sont généralement des grandes sociétés qui ont un intérêt stratégique important dans le domaine de l'informatique et du numérique.

La mission du CIGREF est de promouvoir le rôle stratégique de l'informatique au sein des grandes entreprises. Il œuvre pour sensibiliser les entreprises et les parties prenantes aux enjeux stratégiques de l'informatique. Le CIGREF contribue à la réflexion sur la gouvernance des systèmes d'information, mettant en avant des bonnes pratiques et des recommandations. Enfin, il intervient dans les débats liés aux politiques publiques, en particulier en ce qui concerne le numérique.

Le CIGREF et un lieu de partage et encourage les échanges entre ses membres. Les entreprises membres peuvent partager leurs expériences, leurs meilleures pratiques, et collaborer sur des sujets liés à l'informatique et au numérique. Cela passe par l'organisation de réunions et Ateliers et des groupes de travail où les membres peuvent échanger leurs expériences et discuter des défis communs. Le CIGREF fournit également une plateforme pour le partage d'informations, d'idées, et de bonnes pratiques entre les membres.

Le CIGREF est acteur de la réflexion Stratégique et en cela participe à des réflexions stratégiques sur les enjeux du numérique et de l'informatique au niveau national et international. Il peut contribuer à des débats et à la formulation de recommandations dans ces domaines via un rôle de veille technologique en anticipant les évolutions et en analysant leur impact sur les entreprises mais peut également soumettre des contributions aux autorités publiques sur des questions liées au numérique et à l'informatique.

LE CIGREF publie régulièrement des documents, études, et rapports sur des sujets d'actualité liés à l'informatique et au numérique. Il organise également des événements tels que des conférences, des ateliers, et des rencontres entre professionnels du secteur et participe à la communication externe en partageant ses analyses et ses positions sur des sujets d'actualité.

Le CIGREF fonctionne comme une association. Les entreprises intéressées à rejoindre le CIGREF doivent généralement être de grandes entreprises françaises et avoir un intérêt stratégique significatif dans le domaine de l'informatique et du numérique. Une fois admises, ces entreprises deviennent des membres du CIGREF. L'Assemblée Générale est l'organe principal où les membres se réunissent régulièrement pour discuter des orientations stratégiques, prendre des décisions importantes, et élire les dirigeants. Les orientations et les projets du CIGREF sont souvent débattus et décidés lors de ces réunions. Un Conseil d'Administration composé de représentants des entreprises membres dirige le CIGREF.

Le CIGREF met en place des groupes de travail et des commissions sur des sujets spécifiques tels que la gouvernance des systèmes d'information, les enjeux numériques, etc. Les membres peuvent participer à ces groupes pour partager leurs expériences et contribuer à la réflexion sur ces questions.

Il existe des communautés et des groupes de travail qui rassemblent des professionnels partageant des intérêts communs dans divers domaines liés à l'informatique et au numérique. Ces communautés sont généralement des forums où les membres peuvent échanger des idées, partager des expériences

et collaborer sur des sujets spécifiques tels que : la Gouvernance des Systèmes d'Information (GSI)[1], la Transformation Digitale[2], la Sécurité des Systèmes d'Information (SSI)[3], l'Innovation et Technologie[4], etc… Ces communautés visent à favoriser la collaboration et l'échange d'expertise entre les membres du CIGREF.

Le CIGREF publie régulièrement des documents, des études, des rapports, et d'autres types de publications sur des sujets variés. Ces publications visent à partager les expériences des membres et peuvent prendre la forme de :

- des livres blancs sur des sujets stratégiques : ces documents offrent des analyses approfondies, des recommandations et des retours d'expérience,
- des études et des rapports portant sur des enjeux spécifiques : ces documents peuvent inclure des analyses de tendances, des benchmarks, et des propositions de solutions,
- des guides pratiques destinés à aider les entreprises en matière de gestion de l'informatique et des systèmes d'information.
- des contributions formelles dans le cadre de débats publics sur des sujets tels que la régulation du numérique, les politiques publiques en matière de technologie, etc.
- des newsletters régulières et des communiqués de presse pour tenir ses membres informés des activités en cours, des événements à venir, et des dernières publications.
- Etc…

[source : Samuel PARFOURU]

[1] axé sur les meilleures pratiques en matière de gouvernance des systèmes d'information, la gestion des risques et la conformité.
[2] centrée sur les défis et les opportunités liés à la transformation digitale des entreprises, explorant des sujets tels que l'innovation technologique, la disruption numérique, etc.
[3] concentré sur les enjeux de la cybersécurité, partageant des informations sur les menaces actuelles, les meilleures pratiques de sécurité et les solutions de protection.
[4] explore les dernières tendances technologiques, partage des retours d'expérience sur l'adoption de nouvelles technologies et discute des implications pour les entreprises.